

# Télépilotage d'un aéronef / drone: sensibilisation

RÉF | 9323

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Dans le cadre d'une utilisation privée d'un drone: - exploiter un drone conformément à la législation en vigueur ; - connaître le fonctionnement et l'utilisation d'un drone au niveau technique; - pratiquer en toute sécurité le télépilotage d'un drone.

### Programme

Module de base (24 périodes)

Réglementation:

- s'informer sur la réglementation aérienne de base;
- S'informer sur le système de licence de télépilotage (qualifications, privilèges);
- Citer les éléments constructifs du cadre légal relatif à la protection de la vie privée;
- Expliquer les contraintes liées au vol en plein air.

Droit à l'image:

- Citez les éléments constructifs du cadre légal relatif à la protection de la vie privée;
- prendre les mesures de sécurité pour soi et pour les tiers

DIY: Do It Yourself:

- UE sensibilisation au télépilotage d'un aéronef/drone

Assemblage d'un drone

- Citer et montrer les éléments constructifs d'un drone et ses systèmes de décollage et d'atterrissage;
- monter un drone dit DIY

Pratiquer le vol

- se repérer dans l'espace
- effectuer des manoeuvres avec un drone:
  - analyser les risques,
  - décoller,
  - monter,
  - descendre,
  - tourner sur place,
  - faire des virages,
  - suivre un parcours,
  - atterrir,
  - ...

[Pour plus d'informations](#)

**Certification(s) visée(s)** Attestation de réussite d'une unité d'enseignement (UE) de Promotion sociale

**Type de formation** [Enseignement de promotion sociale](#)

## ORGANISATION

**Durée** 6 semaines

**Horaire** en soirée 17h50 à 21h30  
4 périodes par soirée 1 fois par semaine

**Début** Octobre 2024 1 fois par an, Octobre.

**Coût** 100€

## CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis administratifs** Avoir au moins 18 ans.  
Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire inférieur* de plein exercice (CESI ou CESDD) ou une *équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles* ou test d'admission en français et mathématiques du niveau CESI

## Remarques

## EN PRATIQUE

**Pour s'informer et postuler** Inscrivez-vous en septembre et en octobre (en fonction des places disponibles) sans rendez-vous de 14h30 à 20h30 du lundi au jeudi.

## Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Visitez le [site](#) de l'école
- Téléphonnez à l'organisme

## Organisme

### **École de photographie et de techniques visuelles Agnès Varda**

Rue Claessens 57

1020 Laeken

Tél: 02 422 03 60

<http://www.ecoledephoto.be>